# PEGASE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 13 Avenue Morane SAULNIER
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
823 769 419 RCS VERSAILLES

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2025

Le 12 septembre 2025 à 17 heures, les Associés de la Société PEGASE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 3, avenue du Docteur Ténine – 92160 ANTONY sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par les membres de l'assemblée lors de leur entrée en séance, permettant de constater que les trois (3) associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric DUMONT, Président.

Le Cabinet EXCO PARIS ACE, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à l'unanimité requise.

Il rappelle que les associés ont été réunis en Assemblée Générale pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission et Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la copie des lettres de convocation adressées aux Associés et aux Commissaires aux comptes, ainsi que l'accusé de réception correspondant,
- La feuille de présence,
- Le texte du projet de résolution.

Monsieur le Président indique que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

**PREMIERE DECISION**

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la démission de Monsieur Eric Dumont de ses fonctions de Président de la Société, remercie celui-ci de l'accomplissement de ses fonctions de Président de la société et décide de nommer pour une durée illimitée :

Monsieur Abel Mercier, né le 05 juin 1979 à Paris (75014), de nationalité française
et demeurant 6 rue Ballu 75009 Paris

Décide que Monsieur Abel Mercier pourra exercer tout acte de gestion dans l'intérêt de la Société en se conformant aux limitations légales et statutaires, ainsi qu'à toutes limitations pouvant découler de mesures ou dispositions internes,

Décide que Monsieur Abel Mercier ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Président de la Société mais pourra toutefois bénéficier du remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

Monsieur Abel Mercier a déclaré (i) accepter les fonctions de Président de la Société au cas où lesdites fonctions lui seraient confiées et (ii) qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**DEUXIEME DECISION**

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs aux « PETITES AFFICHES » une marque de la société « LEXTENSO », dont le siège social est situé La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou règlementaires de publicité afférentes à la décision ci-dessus adoptée.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

***

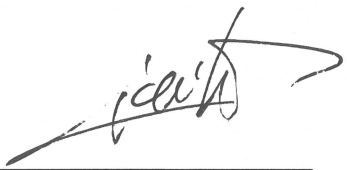
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

***



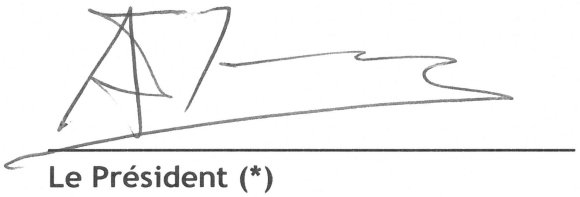
**Pour POMONA SA**
ERIC DUMONT



**Pour RELAIS D'OR CENTRALE**
OLIVIER CIANELLI



**Pour DELICE ET CREATION CENTRALE**
ERIC DUMONT



**Le Président (*)**
ABEL MERCIER
*(*) faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions »*

Bon pour acceptation des fonctions.